

Les drones armés au regard du droit international

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Les drones armés au regard du droit international / Rachel Lucas ; avant-propos [de] Muriel Ubeda-Saillard

Auteur(s) : Lucas, Rachel (19..-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Ubeda-Saillard, Muriel (1974-....) (Préfacier)

Publication : Paris : Éditions Pedone, DL 2016

Description matérielle : 1 vol. (153 p.) ; 24 cm

Collection : Perspectives internationales n°37

ISBN : 978-2-233-00789-6

EAN : 9782233007896 br.

Appartient à la collection : Perspectives internationales (Paris. 1995) 1264-2800 37

Classification décimale Dewey : 343.018 418

341.63

358.418

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [135]-147. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Mémoire de master recherche 2e année Droits des relations internationales et de l'Union européenne Université Paris 10 2014

Résumé ou extrait : Véritable révolution pour les Armées, les drones armés ne sont plus aujourd'hui l'apanage des Etats. D'autres acteurs de la société internationale convoitent, voire utilisent ce nouveau type d'armement tels que les organisations terroristes ou groupes affiliés. L'attractivité des drones s'explique par les nombreux avantages qu'ils présentent, le premier d'entre eux étant de garantir à son utilisateur l'absence de pertes humaines et la possibilité d'exercer une guerre dite « zéro mort ». Malgré un engouement croissant à leur égard, la légalité de cette nouvelle technologie et l'encadrement juridique de son utilisation nourrissent la controverse. Si certains les considèrent comme des armes à interdire de toute urgence, d'autres n'y voient que des aéronefs inhabités ne présentant pas de risque particulier.

Susceptibles de limiter les dommages matériels et humains grâce à la précision de leur ciblage pour les uns, les drones sont aussi le moyen utilisé pour effectuer des meurtres ciblés dans le secret, pour les autres. Face à ces incertitudes, l'ouvrage analyse les corps de règles susceptibles de s'appliquer à ce nouvel objet juridique. Fabrication, acquisition, utilisation, les divers enjeux qui sont les leurs y font l'objet d'une analyse à l'aulne du cadre juridique existant tant au sein de l'ordre international que des ordres internes.

Sujet - Nom commun : Drones militaires -- Droit

Aéronautique militaire -- Droit

Guerre (droit international)